



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## Mozambique

Question écrite n° 100376

### Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les projets de coopération mis en œuvre entre la France et la Mozambique. En effet, la France entretient avec le Mozambique une relation de voisinage ancienne dans l'océan Indien. La France possède une vaste zone économique exclusive (ZEE) dans le canal du Mozambique, autour des îles Eparses, couvrant une superficie de 636 000 km<sup>2</sup>, correspondant à la moitié du canal. Elle fait aujourd'hui partie du G19, un groupe informel des bailleurs de fonds qui participent à l'aide budgétaire globale au Mozambique. Pays d'Afrique austral, ce dernier occupe une position stratégique, dans la mesure où près du tiers du trafic mondial de pétroliers passe chaque année au large de ses côtes. À l'instar de Madagascar, le Mozambique représente donc pour la France un partenaire incontournable. Une bonne stratégie suivie par la France dans cette zone serait utile et nécessaire. Par conséquent, il le remercie de lui faire connaître son intention sur l'évolution des relations que la France entretient avec ce pays.

### Texte de la réponse

La France demeure attentive aux évolutions politiques et économiques du Mozambique, partenaire important dans cette partie de l'Océan Indien où nos intérêts sont essentiels. La dimension maritime a une place importante dans la relation entre nos deux pays, mais le partenariat s'élargit à d'autres secteurs et les départements de La Réunion et de Mayotte y jouent un rôle. La visite officielle en France du président Nyusi en juillet 2015 a montré l'importance que nous accordons à notre relation avec ce pays. En octobre 2015, les trois préfets de l'Océan Indien (La Réunion, Mayotte, Terres australes et antarctiques françaises) se sont rendus à Maputo et à Pemba pour donner un nouvel élan aux projets de coopération franco-mozambicains dans les domaines de la protection de l'environnement, de la surveillance des pêches, de la lutte contre les pollutions, du développement de l'économie bleue et de la lutte contre les trafics. La visite à Maputo en août dernier de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, a permis d'évoquer avec les autorités la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat que le Mozambique doit ratifier. Au niveau régional, la France s'engage aux côtés du Mozambique pour encourager une exploitation durable des ressources halieutiques et aquacoles à travers un projet mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien. Les pavillons français faisant escale au Mozambique contribuent à notre action pour la sécurité maritime et la lutte contre les trafics en favorisant l'échange d'informations et en assurant des actions de formation. Ces actions s'appuient notamment sur les Forces armées dans la zone sud de l'Océan Indien (FAZSOI) qui, en plus de garantir la protection du territoire national, animent la coopération militaire régionale. L'Agence française de développement (AFD) pilote plusieurs projets au Mozambique dans les domaines suivants : infrastructures de transport, distribution d'eau, production d'énergie, santé, environnement et formation professionnelle. Cependant, cette coopération économique est aujourd'hui remise en cause en raison de l'endettement rapide du Mozambique depuis 2014 et de la suspension ces derniers mois de l'aide budgétaire globale des pays donateurs, dont la France, en raison des problèmes de transparence financière que connaît le pays. Les échanges commerciaux entre nos deux pays ont augmenté de 20 % entre 2011 et 2015.

## Données clés

**Auteur** : [M. William Dumas](#)

**Circonscription** : Gard (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 100376

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [1er novembre 2016](#), page 8943

**Réponse publiée au JO le** : [8 novembre 2016](#), page 9253